BULLETIN DE MÉCÉNAT - ENTREPRISES - LES DEBUSSY(S) 2026-2027

S'engager aux côtés des Debussy(s), c'est défendre l'exigeante vision d'une musique accessible partout et pour tous. En associant l'image, les compétences ou les ressources de votre entreprise à cette aventure artistique singulière, vous jouez un rôle essentiel dans la réalisation de notre mission. Dans ce cadre, nous sommes honorés de vous inviter à rejoindre le projet en tant que mécène.

NIVEAU DE MÉCÉNAT

- Membre du *Club Entreprises*
  - ☐ TPE (-20 salariés) à partir de 1 000 € (coût réel du don après déduction fiscale* : 400 €)
  - ☐ PME (+20 salariés) à partir de 2 500 € (coût réel du don après déduction fiscale* : 1 000 €)

    - Logo de votre entreprise sur le site Internet des Debussy(s)
    - Kit de communication numérique pour valoriser votre partenariat
    - Accès privilégié aux ateliers (3 fois par saison) des Debussy(s)
    - Intégration au Club Entreprises (rencontres professionnelles)

- Membre des *Grands Mécènes*
  - ☐ Mécène *Adagio* à partir de 5 000 € (coût réel du don après déduction fiscale* : 2 000 €)

    - Avantages précédents (ci-dessus)
    + Mention de votre entreprise sur certains supports de communication (dossier de presse, bilans…)
    + Publication personnalisée sur les réseaux sociaux des Debussy(s)
    + Visite commentée de la résidence artistique des Debussy(s) (groupe de 10 personnes maximum)
  - ☐ Mécène *Andante* à partir de 7 500 € (coût réel du don après déduction fiscale* : 3 000 €)

    - Avantages précédents (ci-dessus)
    + Participation à une répétition des Debussy(s) (groupe de 10 personnes maximum)
    + Focus sur votre mécénat dans notre newsletter mensuelle
    + Accès privilégié à l'un des concerts officiels des Debussy(s) (groupe de 10 personnes maximum)
  - ☐ Mécène *Allegro* à partir de 10 000 € (coût réel du don après déduction fiscale* : 4 000 €)

    - Avantages précédents (ci-dessus)
    + Intégration de votre entreprise dans les mentions obligatoires des Debussy(s)
    + Rédaction d'un article sur votre mécénat sur le site Internet des Debussy(s)
    + Sensibilisation à la musique de chambre pour vos salariés et clients au sein de votre entreprise
  - ☐ Mécène *Prestissimo* à partir de 15 000 € (coût réel du don après déduction fiscale* : 6 000 €)

    - Avantages précédents (ci-dessus)
    + Diffusion d'un communiqué de presse sur votre mécénat
    + Tarif privilégié pour organiser un parcours artistique avec vos salariés
    + Concert privé sur-mesure pour vos salariés et clients au sein de votre entreprise

=> Échangeons et construisons ensemble un mécénat sur-mesure !

Avantage fiscal : 60% de votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés (loi Aillagon du 1er août 2003), dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires ou de 20 000 €. Un reçu fiscal vous sera envoyé dès réception de votre règlement.

FORMULAIRE DE MÉCÉNAT

Pour devenir mécène des Debussy(s), veuillez remplir le formulaire ci-dessous et nous le renvoyer par email ou par courrier. Nous sommes reconnaissants de tout soutien que vous pourriez apporter et nous tenons à disposition pour échanger, rencontrer votre équipe et discuter de vos perspectives. Ensemble, faisons résonner la musique et contribuons à inspirer les générations futures.

Nom de l'Entreprise : ……
Adresse postale : ……
Numéro SIRET : …… NAF : ……
Montant du Mécénat : …… Paiement : □ Chèque □ Virement □ Autre : ……
Contact Principal : …… Fonction : ……
Courriel : …… Téléphone : ……

Marine Berthet
Directrice déléguée
diff@lesdebussys.fr | 04 72 48 04 65 | 06 28 34 72 19
Quatuor Debussy, 1 rue Philippe de Lassalle, BP 4357, 69242 Lyon Cedex 04

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Les Amis du Quatuor Debussy dans le but de recueillir des informations nécessaires à la mise en place d'un partenariat. Elles sont conservées pendant toute la durée du partenariat et sont destinées à assurer son bon suivi. Conformément à la loi RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : contact@quatuordebussy.com